

Oncofertilité

Certains traitements du cancer peuvent induire une baisse de la fertilité, voire une stérilité. Il peut donc être envisagé, selon les cas, une prise en charge spécifique de "préservation de la fertilité".



Plateforme régionale pilote "Cancer et Fertilité"

Le Réseau Régional de Cancérologie OncoPaca-Corse a mis en place une [Plateforme régionale pilote "Cancer et Fertilité"](#) avec les Centres clinico-biologiques d'Assistance Médicale à la Procréation des CHU de Marseille et de Nice. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Cancer II et des Projets Régionaux de Santé des ARS PACA et Corse 2012-2016.

Numéro d'appel unique 0811 711 712 (coût d'un appel local)

Cette plateforme permet d'offrir aux patients atteints de cancer les mêmes possibilités d'accès à la préservation de la fertilité avant traitement oncologique potentiellement stérilisant, quelque soit leur lieu de prise en charge en PACA et Corse, et ce dans des délais compatibles avec la prise en charge oncologique par une équipe pluridisciplinaire dédiée.